

Questions en vue de l'audition de Federec par visioconférence vendredi 17 avril 2020

Considérations générales

Caractère essentiel :

- Dès le début du confinement, notre secteur a pris la mesure de son caractère essentiel à la continuité de la vie de la nation. Nous avons suivi strictement les consignes du gouvernement : tant que l'activité économique est possible, nous devons continuer, avec bien sûr un respect strict des gestes barrières.
- Très tôt, plusieurs communications de la Ministre Elisabeth BORNE sont venues confirmer ce caractère essentiel (lettre ouverte, communiqué de presse)
- Essentiel à 2 titres :
 - Pour collecter les déchets produits auprès des ménages, des commerces et des entreprises afin de maintenir le pays en état de salubrité et ne pas ajouter une crise à la crise
 - Pour approvisionner en matières premières issues du recyclage les industries essentielles comme l'agroalimentaire ou l'industrie pharmaceutique
- Notre secteur est très fier de ce rôle et est très touché de l'hommage des citoyens français pour notre métier, mis largement en lumière : dessins d'enfants sur les poubelles, la gestion des déchets a été clairement citée dans les prises de paroles des décideurs publics.

Difficultés de notre secteur :

Si certaines activités de la gestion des déchets restent en activité haute, **d'autres, majoritaires, voient leur activité directement menacée par l'effet du confinement et de l'arrêt de certaines industries dans un effet de réactions en chaîne** (exemple des déchets de chantiers du fait de l'arrêt de l'activité du bâtiment, ou encore de l'arrêt des activités automobiles, métallurgiques).

Notre vision de la relance économique :

- Nous ne devons pas tomber dans l'écueil de la sortie de crise de 2008 où l'ensemble du système est revenu à la « normal » sans tirer leçon de la crise économique.
- Ainsi, pour répondre aux attentes d'une réindustrialisation verte de l'économie, il est indispensable que les activités de recyclage puissent rapidement être relancées de manière à approvisionner l'industrie en matières premières issues du recyclage. Notre secteur aura besoin de certaines mesures pour relancer son activité.

1. Pouvez-vous nous faire un point, au 15 avril 2020, sur l'impact de la crise sanitaire actuelle et des mesures prises pour y remédier (confinement, etc) sur l'activité du recyclage ?
- impact sur le mode d'organisation, l'ouverture/fermeture des établissements ?

L'ensemble des chiffres ci-dessous sont issus d'une étude auprès des adhérents de FEDEREC en date du 30 mars. Ils seront actualisés d'ici fin avril 2020.

- 78% des adhérents étaient ouverts fin mars (environ 4 établissements sur 5 → **Forte mobilisation des industriels du recyclage pour assurer un service essentiel à leurs clients.**
- 94% fonctionnent en mode dégradé, ce qui signifie que certains employés ne sont pas présents, qu'ils ont dû adapter leurs horaires et/ou prendre des mesures en lien avec les

prescriptions sanitaires des pouvoirs publics (gestes barrières, peu de contact entre les équipes, fonctionnement en équipe réduite, etc...)

- Sur les déchèteries professionnelles, 73% sont ouvertes et donc disponibles pour accueillir les déchets des artisans et professionnels. **FEDEREC a mis en place une cartographie des déchetteries professionnelles ouvertes dès le début du confinement. Cette cartographie a été enrichie des sites des autres acteurs collectivités locales et fédération française du bâtiment en particulier**

- impact sur la perte de chiffre d'affaires ?

Conséquences économiques sur la santé des entreprises :

En moyenne, les entreprises du recyclage subissent, du fait de la crise sanitaire COVID19 :

- Une baisse de 50% de leur chiffre d'affaires pour le mois de mars 2020, soit **environ 400 millions d'euros**
- Une baisse prévisionnelle de 65% de leur chiffre d'affaires pour le mois d'avril 2020, **soit environ 500 millions d'euros**

- impact sur l'activité (clientèle, chômage partiel, etc) ?

- 50% des entreprises ont recours au télétravail. Beaucoup de PME ne peuvent mettre en place de tel dispositif puisque les missions exercées par les salariés ne peuvent se faire à distance.
- 15% des entreprises ont eu recours à des procédures de type arrêt maladie, soldes des congés payés.
- 74% des entreprises ont recours au Chômage Partiel

2. Quels sont les impacts sur l'offre des déchets à recycler du fait de la fermeture des centres de tri ? et sur la demande de matières à recycler en raison de la baisse d'activité de nombreuses industries ?

80% des entreprises ont indiqué que leurs clients étaient fermés ou allaient fermer d'ici au 20-03-20.

L'activité de recyclage est dépendante de son approvisionnement en matière d'une part, donc de la production de déchets des entreprises et des particuliers/collectivités, et des besoins de ses clients d'autres part, c'est-à-dire la consommation des MPR dans des processus industriels (Aciéries, Affineurs, Verriers, Papetiers, Panneautiers, Cimenteries, Plasturgistes, etc...).

Ainsi, les activités de recyclage dépendantes d'industries fermées du fait du confinement se sont vues contraintes de ralentir voire d'arrêter.

2. Disposez-vous de données à jour sur l'évolution des déchets collectés ? (papiers/cartons, verre, plastique, métaux, textiles)

Tendance par origine :

- Déchets industriels (rappel 70% des déchets) → forte baisse de ce gisement la semaine dernière car arrêt de nombreuses industries. L'industrie agroalimentaire fait exception.

- Déchets ménagers (rappel 30% des déchets) → a été en légère baisse car arrêt au début du confinement de certaines collectes Eco-organismes

Tendance par filières de recyclage (données à venir pour les déchets du bâtiment, du bois, des DIB et des CSR) :

- Arrêt presque complet des activités DEEE et VHU
- Filières métalliques : baisse de 80% de l'activité
- Papier-carton et plastique : baisse de 30% de l'activité
- Textile : baisse très importante du fait d'une collecte essentiellement en point d'apport volontaire. La filière textile était déjà sinistrée avant la crise COVID19 (difficultés économiques liées à un contexte tendu avec l'éco-organisme)
- Verre : baisse de 10% environ de l'activité

3. Quels sont vos sujets de préoccupation principaux à ce jour ?

- notamment en matière de sécurité (disposez-vous de suffisamment de masques pour les salariés pour lesquels le port d'un masque est nécessaire même hors période de crise ? en dehors de ces masques, d'autres équipements de protection individuels sont-ils nécessaires/demandés par les salariés ?)

Notre préoccupation première depuis le début du confinement a été d'assurer la protection des salariés continuant de travailler.

Pour les masques, la filière a navigué à vue dans un premier temps, dans l'attente d'un avis scientifique sur la nécessité d'en porter pour notre secteur.

L'avis du HCSP a affirmé que le port du masque pour nos salariés n'était pas obligatoire en dehors des masques type FFP2 et FFP3 obligatoires pour certains postes, hors épidémie.

Pour les masques FFP2, un de notre adhérent, Paprec, a réussi à être livré depuis la Chine dans un temps record et a ainsi pu approvisionner les autres entreprises de la gestion des déchets, par solidarité.

Pour les masques FFP3, il y a eu dans un premier temps une pénurie.

Pour les masques barrières, FEDEREC recommande à ses adhérents de s'en procurer dans la perspective de la reprise économique. Les commandes s'organisent par région et ne posent pour le moment pas de difficulté particulière.

- également en matière d'éligibilité des entreprises du recyclage au chômage partiel ?

Nous portons effectivement une grande attention sur la possibilité pour nos entreprises d'avoir recours aux mesures fiscales et économiques déployées par le Gouvernement. A ce stade, nous n'avons pas été interpellés par des demandes de chômage partiel non éligible.

En revanche, nos entreprises peuvent avoir des difficultés concernant :

- Les retards de paiement des clients
- Les assurances-crédit : nos entreprises commencent à être confrontées à des suspensions / suppression des couvertures par certaines assurances crédits.

FEDEREC, avec l'ensemble des acteurs de la gestion des déchets, travaille actuellement avec la DGPR sur une stratégie de déconfinement. De manière générale, les relations avec les ministres,

cabinets ministériels et leurs administrations ont été d'une grande qualité avec des échanges quotidiens.

4. Certaines filières sont-elles plus touchées que d'autres ?

Les filières de recyclage dépendantes d'industries ralenties ou fermées sont les plus touchées (filière métallique principalement – VHU / DEEE / broyeurs et filière du bâtiment). L'activité de la filière textile est également très touchée du fait d'une collecte majoritaire en point d'apport volontaire et d'une filière déjà sinistrée.